



La Forêt Privée

Allier
Cantal
Haute-Loire
Puy-de-Dôme
...

N°18 - Mars / Avril 2021

SOMMAIRE

| | |
|--------------------------|---------|
| Allier..... | 2 |
| Cantal..... | 3 à 4 |
| Haute-Loire..... | 5 à 8 |
| Puy-de-Dôme..... | 9 à 10 |
| Auvergne-Rhône-Alpes ... | 11 à 16 |
| France..... | 17 à 20 |



DOSSIER

Dépérissement des sapinières en Haute-Loire, p.5 à 8

© René Roustide

FOGEFOR-AUVERGNE DEVIENT FOGFOR-AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

À l'issue de l'Assemblée Générale tenue le 17 décembre dernier, il a été décidé par l'ensemble des membres fondateurs de FOGFOR-Auvergne avec l'appui du CRPF-Auvergne-Rhône-Alpes de **pouvoir accueillir et former, dès cette année 2021, les stagiaires de la région**. Ainsi, une nouvelle convention et de nouveaux statuts ont été adoptés et l'Association FOGFOR-Auvergne porte dorénavant le nom de FOGFOR-Auvergne-Rhône-Alpes.

Deux sujets d'importance pour nos forêts

Dans le précédent éditorial, nous vous avons parlé du Plan de Relance lancé par le gouvernement avec pour objectif d'assurer le renouvellement forestier et d'adapter la forêt aux effets du changement climatique. Ce plan est maintenant en marche et va permettre avec un budget de 150 millions d'euros de replanter 55 millions de plants sur 45 000 hectares et en 2 ans.

Le budget se répartit ainsi :

- 95 millions d'euros pour les réponses à l'Appel à Manifestation d'Intérêt (répartis entre 36 structures),
- 30 millions d'euros pour la forêt publique,
- 25 millions d'euros pour les propriétaires forestiers.

Les peuplements éligibles sont de 3 catégories (aide calculée sur le montant H.T.) :

- Peuplement sinistré par la sécheresse ou des phénomènes biotiques ; aide de 80 %,
- Peuplement vulnérable aux effets du changement climatique : aide de 60 %,
- Amélioration des peuplements pauvres : aide de 60 %.

Pour plus de détails sur les opérations éligibles, l'assiette de l'aide (forfait ou réel), les modalités de dépôt du dossier et son paiement, vous pouvez consulter le CRPF, votre syndicat ou FRANSYLVA Services. Nous pouvons nous réjouir de cette aide providentielle, mais ne traînons pas pour déposer des dossiers car il n'y aura certainement pas de place pour tout le monde !

Ensuite AURA a été aussi une région test pour le lancement du nouveau produit d'assurances Sylvassur Reconstitution. Cette nouvelle assurance a pour but de couvrir nos forêts contre les dégâts causés par la sécheresse ou l'incendie et en option les dégâts neige sur nos jeunes plantations. Des taux d'indemnisation « standards » au choix de 1000, 2000 ou 5000 euros/hectare permettent de financer la reconstitution de nos plantations en cas de sinistre.

FRANSYLVA Services s'est fortement impliqué dans cette campagne, coordonnée au niveau régional par Gérard Chaurand et par les présidents de chacun de vos départements. Une campagne de presse relayée sur le terrain par plusieurs mails à nos adhérents et enfin plusieurs webinaires ont permis de toucher le maximum d'entre-vous et de répondre à vos questions.

À la fin de la période promotionnelle, 273 contrats ont été signés pour 4900 hectares. C'est un beau succès, encourageant pour les organisateurs, bien que très inégal selon les départements. Les souscriptions sont toujours possibles mais ne bénéficient plus des conditions préférentielles. L'offre en assurances est maintenant bien complète pour nos forêts : Responsabilité civile, protection juridique et les deux SYLVASSUR Patrimoine et Reconstitution. Espérons seulement ne pas en avoir besoin !

De nombreux autres sujets sont traités dans les pages suivantes et je vous en souhaite une agréable lecture.

Bruno de Brosse, président FRANSYLVA-AURA

Seconde partie

L'exploitation des peupliers à Nassigny



© Christel Nourissier

Dans le bulletin Fransylva - La Forêt Privée N°17 d'octobre / novembre 2020, nous avons présenté les difficultés posées par l'exploitation de peupliers en bordure du Cher et du canal de Berry : après plusieurs épisodes de sécheresse estivale et la baisse de 80 cm de la nappe phréatique, les coupes sont devenues urgentes.

Toutefois, le département de l'Allier impose aujourd'hui des restrictions sévères de tonnage pour traverser les ponts du Cher, du canal et du chemin de fer, l'emplacement de dépôt transitoire des arbres avant leur enlèvement posait également problème... Ces difficultés ont pu être surmontées aujourd'hui grâce aux efforts conjoints des propriétaires forestiers, d'Unisylva, de la commune de Nassigny, ainsi que du département de l'Allier qui a autorisé une dérogation de 7,5 à 12,5 tonnes pour le passage des ponts.

Les principaux défis à relever étaient :

- d'optimiser la production de bois de déroulage sans perte de volume ni de qualité,
- d'éviter de modifier le sol et de causer des dommages aux jeunes arbres qui ont commencé à repousser sous les peupliers, essentiellement des chênes pédonculés et des acacias,
- d'éviter d'embourber les tracteurs en intervenant dans les zones humides l'hiver et au printemps,
- d'abattre les arbres situés au bord de la route départementale le long d'une ligne de téléphone et autour du parking de l'église, sans occasionner de dégâts,
- enfin d'organiser des dépôts transitoires sur le parking de l'église pour le bois de déroulage et en bordure de route pour le bois de trituration. Le seul espace disponible pour entreposer une quantité importante de bois de trituration se trouvait le long de nouvelles plantations

de chênes, de merisiers et d'alisiers. Il s'agissait de ne pas endommager ces plantations ni de trop écraser la bouchure qui les protège de la route.

■ **L'exploitation des peupliers de Nassigny démarre en 2020 dans deux parcelles situées de part et d'autre du canal du Berry**, appartenant à un propriétaire privé. Dans la première parcelle de 3,10 hectares, située entre le canal et le Cher, 530 plants de peupliers Beaupré A1 ont été plantés en 1994. Ces peupliers se sont très bien développés dans certaines zones, le long du canal, en bordure de la route, et autour de l'étang du Palas, moins dans les zones très humides et souvent inondées le long du Cher. Ceux situés au centre de la parcelle sont presque tous morts de sécheresse depuis longtemps.

■ **Dans la seconde parcelle de 3 hectares, située entre le canal et le chemin de fer, des peupliers Beaupré A1 ont été plantés en avril 2004.** Bien qu'encore jeunes, ils commencent déjà à se dessécher en bordure de parcelle et sont envahis par le gui, en raison de la baisse de la nappe phréatique. La plantation est très belle, mais il est décidé, à regret, de les couper.

■ **Le dégagement mécanique entre lignes de plantations commence le 30 avril 2020**, pendant le confinement. Il est interrompu par des pluies abondantes qui rendent le terrain impraticable dans les zones les plus humides.

■ **Début octobre une équipe de trois bûcherons coupe les peupliers des deux parcelles en une semaine.** Elle ne peut cependant abattre les arbres les plus hauts et dangereux, situés au bord de la route départementale et le long du parking de l'église, qui nécessitent un câblage.

■ **Le débardage à partir de terrains humides, sur une route départementale très fréquentée, avec la traversée de deux ponts étroits, jusqu'à la place de l'église située dans un périmètre historique classé, est une opération délicate, potentiellement à risque.** La municipalité sécurise le site : fermeture du parking de l'église et signalisation sur les voies. L'opération commence début novembre et se poursuit avec quelques interruptions jusqu'à mi-janvier de cette année. Cette tâche est confiée à l'entreprise de travaux forestiers Mézière Théo d'Huriel, dans l'Allier. À ce jour, l'exploitation des parcelles a permis d'obtenir environ 300 tonnes de billons qualité déroulage entre 25 et 65 centimètres de diamètre (chiffre provisoire en attendant la vente globale de déroulage, qui donnera lieu ensuite à une régularisation). En dessous et au-dessus de ce diamètre, le bois est enlevé, mais non rémunéré. Destinés à la trituration, 373 stères de bois ont été débardés. Il part dans la Nièvre. Mi-décembre, un fort coup de vent fait tomber un des grands peupliers restants, en arrachant deux poteaux téléphoniques et en coupant la route départementale. Il est donc décidé que le 6 janvier dernier, une équipe de quatre bûcherons revienne avec l'entreprise de débardage équipée d'un treuil forestier (Treuil KR PAN 5.5 t électro-hydraulique) pour abattre tous les arbres dangereux restants. L'opération se déroule bien.

■ **L'exploitation des peupliers de la commune (environ 250 arbres dont la plupart sont très anciens), a été retardée en raison des contraintes budgétaires que connaissent toutes les petites communes.**

Elle devait commencer en février. En effet les coupes d'arbres doivent être comptabilisées dans la section de fonctionnement du budget communal. Dans cette section, le montant des dépenses ne peut excéder celui des recettes nécessaires à la gestion courante des services de la collectivité. Le fonctionnement doit être à l'équilibre. Une commune ne peut s'endetter que pour des investissements. Les recettes de fonctionnement de la commune de Nassigny étant très limitées et la grande majorité des dépenses de fonctionnement récurrentes, le chantier de la coupe des peupliers se poursuit. ●

Christel Nourissier

Seconde partie

La Forêt de la Gravière de Jabrun



La forêt de la Gravière est située dans un lieu naturel remarquable, sur la commune de Jabrun, dans le territoire Aubrac dont une partie s'étend en plateau et l'autre dans les gorges d'un affluent de la Truyère, le Lévandès, lui-même abondé par le ruisseau de Tailladès. Après avoir abordé dans le précédent numéro N°17 de Fransylva - La Forêt Privée d'octobre / novembre dernier les origines géologiques, l'apparition du volcanisme, l'englacement du plateau basaltique et les propriétaires de la forêt, nous traitons dans cette seconde partie : **« De la commercialisation et des investissements pour la valorisation des bois »**

La commercialisation des bois est rendue difficile sur les zones en forte pente, s'ajoute à cela l'accessibilité aux camions qui nécessite une amélioration, l'objectif de la famille Deltrieu est de faciliter l'accès et le dépôt des bois pour permettre le tri et le conditionnement des produits dans les différentes qualités. C'est sans doute l'une des raisons d'un certain retard de réalisation des coupes, notamment dans les sapins pectinés. Une réflexion de valorisation est aussi engagée dans l'organisation des travaux et l'amélioration de la commercialisation des produits.

Un projet de permis de construire est déposé pour réaliser en bois local, un bâtiment qui servira à abriter le matériel et si possible à confectionner du bois de chauffage. Les membres de la famille réunis au sein d'un groupement forestier (GFR) marquent ainsi la volonté de façonner les bois pour les conditionner en fonction de leurs utilisations.

– Les espaces naturels et le site Natura 2000

Le promeneur qui parcourt ces immenses espaces naturels éprouve une sensation de sérénité. L'approche de la forêt se fait par un chemin paisible où le souffle du vent dans les branchages semble être la seule présence. Le sentier se poursuit au bord des gorges et plonge dans les pentes feuillues, sur les versants, parsemés de falaises. En y prenant garde, il est possible d'entendre le Pic Noir, de découvrir le Circaète Jean-le-Blanc et bien d'autres espèces qui font partie de l'intérêt de ce site naturel. Leur protection ne va pas sans apporter quelques

contraintes qui font partie des engagements pris par les propriétaires forestiers de la Forêt de la Gravière. Pour la gestion de ces zones, **un document d'objectif du site Natura 2000 s'impose aux propriétaires forestiers**. Les territoires de nidification peuvent donner lieu à l'interdiction de récolte des arbres autour d'un nid, pendant la période de nidification. Les propriétaires et leurs gestionnaires doivent prendre en compte ces handicaps, au moment de la contractualisation de leurs ventes de bois. En contrepartie, il est possible de signer des contrats pour bénéficier de mesures agro-environnementales et développer les actions favorables aux oiseaux.

Les propriétaires de la forêt de la Gravière ont signé un contrat Natura 2000 et se sont engagés à suivre les engagements suivants pour favoriser la biodiversité :

- Respecter les arbres porteurs de nids des espèces cités à l'annexe 1 de la directive oiseau.
- Ne pas réaliser de travaux d'abattage pendant la période de nidification des rapaces dans un rayon de 150 mètres autour de l'arbre porteur du nid ou dans un rayon de 200 mètres pour l'Aigle botté et le Circaète Jean-Le-Blanc.
- Conserver au minimum 3 arbres morts, sénescents ou à cavités par hectare, en dehors des zones à risque pour la sécurité des personnes.

Ce dernier engagement complète celui qui est déjà pris dans le cadre de l'adhésion à PEFC France qui exige de conserver 1 arbre à l'hectare. La forêt est aussi engagée dans cette démarche par l'adhésion sous le numéro N° 10-21-3/6624.



Milan royal © Céline Rieurtort



Aigle botté © Anthony Caprio

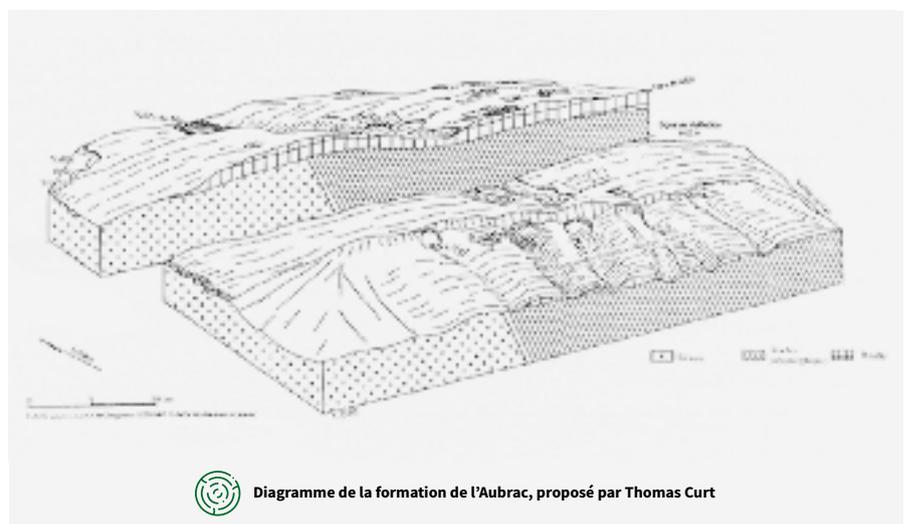


Diagramme de la formation de l'Aubrac, proposé par Thomas Curt



– L'équilibre Agro-sylvo-cynégétique

La gestion cynégétique est réalisée par les propriétaires eux-mêmes, qui établissent les demandes de plan de chasse, la réalisation des prélèvements, l'organisation des battues et les tirs sélectifs. Le véritable enjeu pour l'avenir de la forêt est de maîtriser le développement des cervidés, qui ont un impact significatif sur les peuplements. L'épicéa paye un lourd tribut avec la présence du cerf, une proportion des arbres a subi au moment du passage à l'âge adulte des dégâts irréversibles et les régénérations à venir seront vraisemblablement abruties.

L'organisation des battues, la chasse, le regroupement familial, tout cela se conjugue dans une tradition très ancrée d'attachement au pays. D'autres passions se mêlent à ces journées par la cueillette des côpes ou la rencontre avec les grands prédateurs. Le loup, le lynx, sont quelquefois observés sur la propriété.

L'avenir économique de la forêt est aujourd'hui porté par le douglas, mais aussi le sapin pectiné. Ce dernier a réussi à s'extraire de la concurrence des feuillus et s'impose en mélange avec eux. Cette essence est particulièrement adaptée au mode de gestion de la futaie irrégulière. La pratique de la coupe

de jardinage permet de concilier à la fois l'économie et le respect de l'environnement. L'on espère que cette méthode permettra de mieux résister aux impacts causés par la présence des cervidés. Cette gestion requiert une compétence particulière, pour assurer la pérennité de cette gestion, la fille de Noël et Simone Deltrieu, Isabelle Sibra, pharmacien de profession, a suivi une formation « FOGEFOR » spécifique à la forêt.

La coupe de jardinage, poursuit dans une même opération trois objectifs simultanés. Récolter les arbres mûrs et créer ainsi des trouées de lumière sur le sol, favoriser l'installation des tâches de semis pour déclencher la régénération, et éclaircir les bois moyens pour permettre leur développement. Le forestier conduit par cette opération, un subtil dosage de la lumière et favorise la photosynthèse. Il gère le dosage du prélèvement pour le faire correspondre à la croissance de la forêt et assurer ainsi l'équilibre durable. Pour le promeneur, la forêt garde alors un couvert continue, pourtant il se passe beaucoup de combats et de concurrence pour l'accès à la lumière dans ce peuplement où tous les âges sont mélangés.



Noël Deltrieu et sa fille Isabelle Sibra © Gilles Morel

Gilles Morel, Fransylva 15

Disparition de Jacques Cros



© Famille Cros

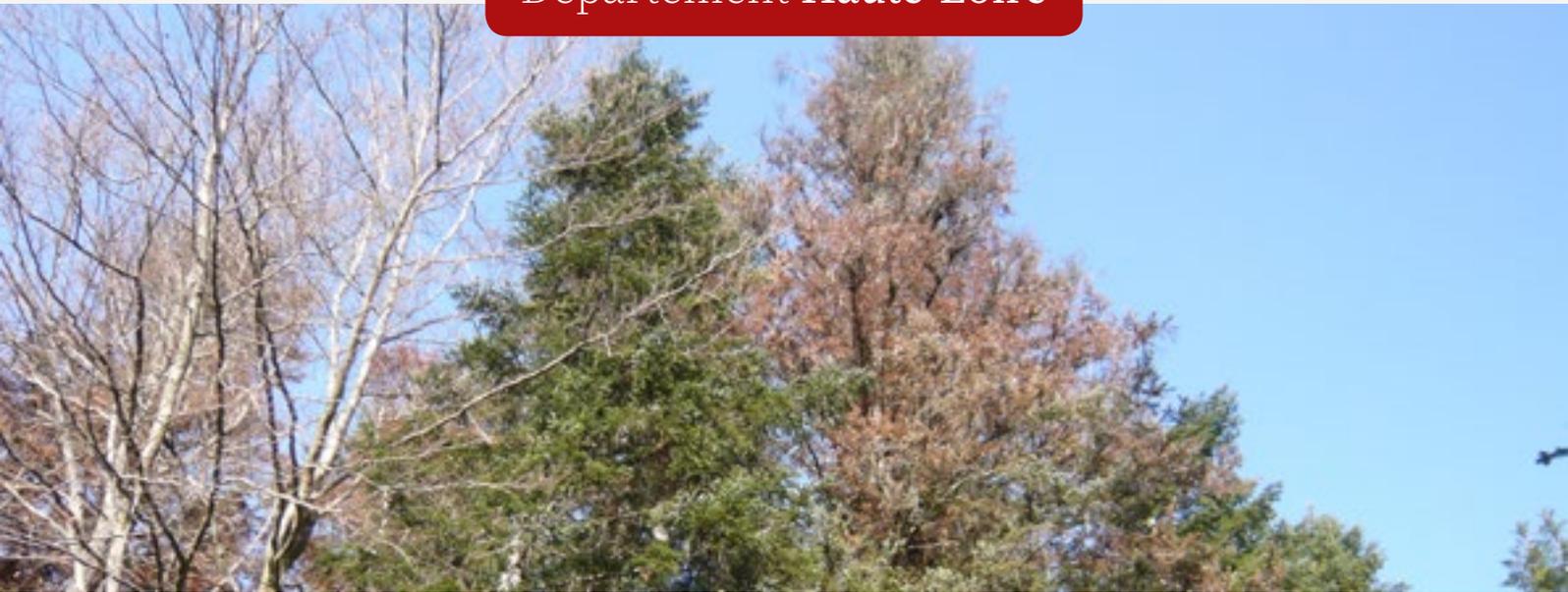
C'est le 27 juin 2020 que Jacques Cros nous a quitté à la suite d'un accident cardiaque survenu après une intervention chirurgicale. Les forestiers du Cantal et d'Auvergne-Rhône-Alpes se souviennent de la générosité et du dévouement de leur confrère et souhaitent lui rendre un hommage bien mérité.

C'est le 4 septembre 1940, pendant la dernière guerre mondiale, que Jacques est né, son père est alors prisonnier en Allemagne et il ne le connaîtra qu'à son retour de captivité. Jacques fait ses études à Aurillac, il intègre son service militaire à Verdun, puis dans les Landes. Il débute sa carrière professionnelle à EDF au District de Maurs. Il devient initiateur de la Jeune Chambre économique du Cantal et ouvre une agence de la société Tout Électrique dans le Cantal. Devenu directeur d'agence, il la développe à Rodez, puis à Clermont-Ferrand. De 1977 à 1983,

il est élu maire de la commune de Glénat (canton d'Aurillac) où il lance de gros chantiers pour la déviation et le désengorgement du bourg, la restauration de l'église et la création d'un lotissement communal. Il est aussi connu comme un forestier passionné qui a reconstitué une forêt sur la commune de Laroquebrou et assuré la gestion d'un massif mixte feuillu et résineux à Glénat. Il dépresse et élague ses douglas avec la participation de la famille et aime se ressourcer près du site druidique devenu un lieu de pèlerinage, un calvaire dans sa forêt à proximité du bourg de Glénat.

Il était membre actif du syndicat des Forestiers du Cantal depuis 1991 et assura la présidence de 2009 à 2013. Il était également élu au conseil du Centre National de la Propriété Forestière de 2011 à 2017. Dans sa famille, ses petits-enfants le décrivent ainsi : « un animateur audacieux, combatif, plein d'humour et agréable en société ». Il gardera une terrible blessure lors du décès de sa fille, et devra lutter lui aussi contre la maladie. Les forestiers renouvellent leurs condoléances à sa famille. ●

Gilles Morel, Fransylva 15



© René Roustide

Dépérissement des sapinières en Haute-Loire

”

À la fin de l'été 2020, marqué par des périodes de sécheresses et de fortes chaleurs, tous les médias, télévisions et journaux, n'ont pas manqué d'alerter le public en montrant des arbres secs ou dépérissants, rencontrés dans différentes régions de France.



© René Roustide

Sapins assoiffés, épicéas ravagés par des insectes, feuillus qui jaunissent en plein été, mais aussi surfaces boisées parties en fumée : les forêts affrontent de plein fouet le réchauffement climatique et les conséquences qui en découlent.

Depuis plusieurs années, canicules à répétition, baisse des précipitations, déficit de neige deviennent habituels : **les arbres sont en état de stress hydrique**. Ils doivent réduire leur transpiration, et face à des pointes de chaleur excessive, ils finissent par se dessécher. Durant les mois d'été comme celui de juillet 2020, très chaud et sans précipitations, la forêt est passée en mode de survie. Certaines espèces se délestent de leurs aiguilles ou de leurs feuilles pour diminuer leur respiration. Une mesure de protection qui ne suffit pas toujours : les feuillus peuvent rattraper de cette perte estivale de leurs feuilles mais lorsqu'un conifère a rousé, on peut le considérer comme mort.

Les forêts de Haute-Loire n'ont pas été épargnées par ces phénomènes. Déjà en février 2020 les services du DSF (Département de la Santé des Forêts) signalaient, pour l'année 2019, la progression des dépérissements et des mortalités sur les peuplements d'épicéas mais également sur les peuplements âgés de sapins pectinés de l'ensemble du Val d'Allier ainsi que sur les contreforts ouest du massif de la Chaise-Dieu. Ces sapinières sont situées en limite de station et portent de plus en plus du gui. Les mortalités des arbres, plus fréquentes sur le bas des massifs, sont le plus souvent consécutives à des attaques de scolytes pityokteines plus connu sous le nom de « curvidenté (1) ».

- La Haute-Loire victime du changement climatique

En 2019, notre département, contrairement à ceux situés plus au nord et à l'ouest comme le Puy-de-Dôme et le Cantal, avait bénéficié d'une pluviométrie estivale à peu près normale. Mais l'année 2020, très douce en hiver et très chaude en juillet et début août, a été marquée par des déficits pluviométriques importants sur de longues périodes :

- Seulement 86 mm de pluie à Brioude durant 5 mois de décembre 2019 à avril 2020 et guère plus à la station de Fix-Saint-Geney.
- Et en dépit de pluies abondantes les 11 et 12 juin 2020 qui, malheureusement, n'ont pas toutes été mises en réserve dans les sols en pente, moins 20 mm de précipitations sont tombés à Brioude et environ 30 mm à Fix-Saint-Geney sur la période du 20 juin au 10 Août (environ 50 jours) avec, en prime, une période de fortes chaleurs sur plusieurs jours fin juillet.

Ces deux longues périodes sans précipitations, venant après des intempéries qui ont fragilisé les peuplements forestiers comme les coups de vents (ZEUS - 6 mars 2017), les chutes de neige lourde (29 octobre 2018 et début mai 2019), ont affaibli les arbres et en particulier les sapins pectinés, essence très exigeante en humidité.

Ainsi, durant l'année 2020, et surtout à l'automne, les dépérissements se sont largement aggravés en Haute-Loire, en particulier sur certaines sapinières du fait de conditions météorologiques défavorables.



– Le développement des insectes parasites conséquence du changement climatique

En plus d'affaiblir les sapins et en particulier les plus âgés couverts de gui, la **sécheresse les rend vulnérables à des menaces extérieures comme les attaques d'insectes**. Plusieurs milliers d'espèces d'insectes peuplent nos forêts, dont quelques centaines se nourrissent au détriment des tissus des arbres (insectes phytophages). La plupart d'entre eux ont évolué au cours des millénaires avec leurs hôtes dans un milieu relativement stable à l'échelle de la durée de vie des arbres (de un à quelques siècles). D'après Nageleisen (2), un équilibre complexe s'est lentement établi entre les différentes composantes de l'écosystème forestier : insectes parasites des arbres, prédateurs naturels de ces insectes, arbres-hôtes et facteurs environnementaux. Des changements d'une ou plusieurs de ces composantes perturbent cet équilibre et peuvent provoquer des réactions en cascade comme des pullulations d'insectes phytophages.

Les insectes sont très dépendants de la température et chaque espèce a des exigences qui lui sont propres avec certaines plages de température favorables à leur survie, à leur développement ou à leurs activités. En outre, une augmentation de la température a pour conséquence une augmentation de la durée de la période d'activité et de la vitesse de développement, qui conduisent in fine à une augmentation du nombre de générations de ces espèces de parasites. En plus, le manque d'eau peut avoir une influence indirecte particulièrement marquée sur la résistance des hôtes aux attaques d'insectes : en cas de sécheresse, les mécanismes de défense des arbres peuvent en effet rapidement s'amoinrir, favorisant alors certaines associations d'insectes.

– Les sapinières de l'ouest de la Haute-Loire sont aujourd'hui en danger

C'est au cours de l'automne dernier, que l'on a pu constater une **aggravation très marquée des ravages des scolytes « curvidentés » sur les sapinières**. L'année précédente, c'était les parcelles exposées au sud et à l'ouest qui avaient connu les dépérissements les plus marqués. Depuis ces derniers mois de très nombreuses sapinières portant des arbres âgés, ayant atteint leur hauteur optimale (sapins faisant la table), et couverts de gui, ont rougi et sont en train de perdre leur écorce.

Les forêts du rebord ouest du massif de La Chaise-Dieu, depuis Fix-Saint-Geney's jusqu'aux limites du Puy-de-Dôme, dans la tranche d'altitude de 550 m à 850 m, sont particulièrement concernées. Que ce soit à Jax, Mazerat-Arouze, Chassagnes, Collat, Saint-Didier-sur-Doulon, Agnat, Champagnac-le-Vieux, Laval-sur-Doulon, Chassignoles, d'importantes surfaces de sapinières vieillies sont affectées. Sur la Margeride, les peuplements de sapins des vallées de la Desges (Pebrac, Chazelles, Desge, Tailhac), et de la Crouce (Chastel, Crouce, Ferrussac) sont également

© René Roustide

affectés. L'est du département n'est pas épargné : les techniciens du CRPF et Henri Battie, président du CETEF 43, ont constaté des signes précurseurs sur de nombreuses sapinières des secteurs d'Yssingaux, Saint-Jeures, Chenereilles et Tence.

De nombreux propriétaires alertés par leurs gestionnaires ou par les techniciens du CRPF ont déjà entrepris l'exploitation des arbres en cours de dépérissement ; mais les récoltes ne sont pas encore terminées, d'autant que le marché risque de poursuivre sa baisse.

Économiquement les peuplements de sapins représentent en Haute-Loire une part essentielle de la production des forêts du département. Avec une surface de plus de 40 000 hectares et un volume sur pied de 16 millions de m³ (source IFN) la récolte de sapins et d'épicéas a atteint plus de 400 000 m³ en 2018, dont une large majorité de sapins. Ce volume place notre département au deuxième rang de la région derrière le Puy-de-Dôme pour la récolte de ces deux essences et l'un des tous premiers départements français en production de sciages de « résineux blancs ».

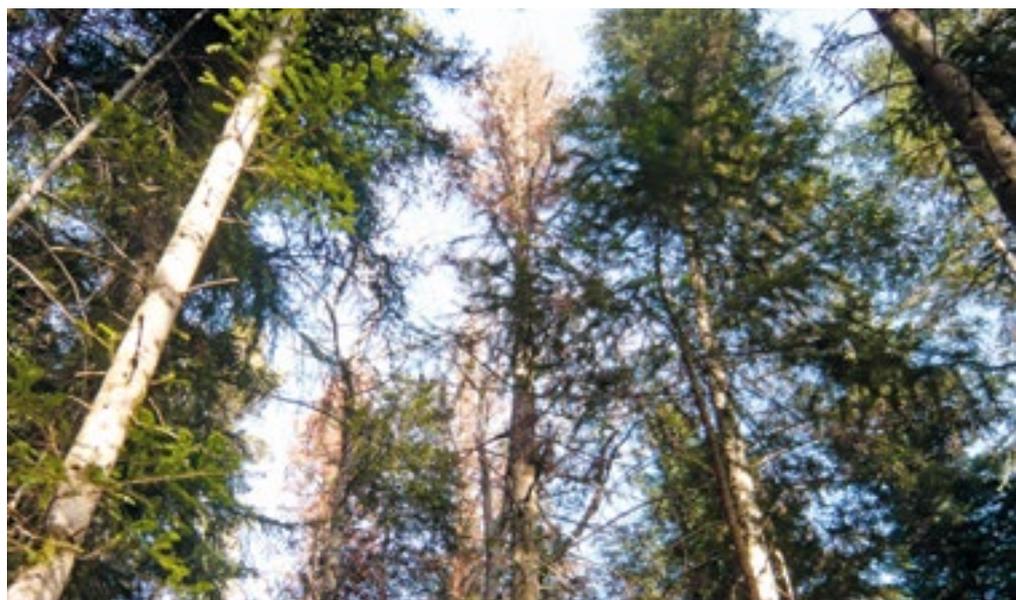
- Il y a urgence à trouver des solutions pour sauver nos forêts

Le problème du réchauffement actuel du climat est sa rapidité, et cette évolution ne semble pas terminée. En trente ans les épisodes de sécheresse ont doublé, les spécialistes du climat prévoient qu'ils devraient encore être multipliés par deux d'ici à 2050.

Aujourd'hui, les forestiers sont inquiets pour l'avenir de leurs parcelles boisées et tout l'enjeu est de permettre aux forêts d'être plus résilientes afin de limiter l'ampleur de ce réchauffement. Des solutions sont proposées par les organismes de vulgarisation et il faut les mettre en application sans délai. Le sylviculteur doit intervenir au niveau du renouvellement des sapinières vieilles qui dépérissent mais également en amont au stade des éclaircies des peuplements plus jeunes.

D'abord, il faut essayer de modérer les coupes rases et surtout les éviter sur de grandes surfaces. En effet sur des surfaces modestes de moins d'un hectare, une dynamique naturelle peut se mettre en place avec de la régénération naturelle de pins sylvestres, de douglas et de feuillus. L'objectif sera in fine de rechercher la diversification des essences, pour préserver la potentialité de production mais également la biodiversité et la capacité d'adaptation de la forêt.

La régénération naturelle nécessitera sans nul doute des compléments artificiels. Il s'agira d'introduire des plants d'essences ou de provenances plus adaptées aux condi-



© René Roustide

tions climatiques actuelles et futures en complémentarité des essences locales. Pour notre territoire atlantique on peut citer le douglas et le pin laricio de Corse. Ces introductions peuvent également se faire sous forme d'îlots d'avenir avec des essences ou des provenances pas ou peu représentées mais pouvant supporter le réchauffement climatique et les générations futures, issues de leurs semences, devraient être plus résistantes. Également des variétés issues de territoires aux températures plus élevées peuvent être plantées, par petits bouquets, pour étudier leur capacité d'adaptation : chêne pubescent, pin laricio de Corse, sapins méditerranéens, etc.

Un autre levier d'action consiste à espacer les arbres et donc à les éclaircir dès leur jeune âge. Ainsi les besoins en eau seraient moindres et les risques de propagation des incendies seraient également réduits.

Il faut enfin miser sur la diversité dans les essences et l'irrégularité dans les âges : un peuplement mélangé et irrégulier, c'est-à-dire constitué de petites unités de différentes essences et d'âge divers, supportera mieux les excès climatiques qu'un peuplement pur et homogène.

La mise en œuvre de ces solutions techniques nécessite que les propriétaires forestiers participent soit à des formations par l'intermédiaire du FOGEFOR, soit à des réunions de vulgarisation comme celles organisées par le CRPF ou le CETEF 43. Également, ces mêmes propriétaires qui s'interrogent sur l'avenir de leurs forêts ne doivent pas hésiter à faire appel aux conseils techniques des personnels du CRPF qui leur donneront un avis objectif sur la situation de leurs peuplements et leur présenteront les solutions à mettre en œuvre pour les préparer aux excès climatiques.

La conclusion à ces propositions de gestion est aussi celle de Virginie Monatte gestionnaire forestier et présidente de l'ANATEF (3) : *« Il faudra que nous acceptions tous que la forêt que nous avons connue jusque-là, essentiellement résineuse et régulière, (beaucoup de ces sapinières en souffrance se sont régularisées "Gros Bois") ne soit plus l'avenir. Il faudra envisager de nous tourner vers une forêt mixte et vers un traitement irrégulier. On voit que d'autres essences sont là, prêtes à démarrer à moindre coût ».*

L'État a décidé, en septembre 2020, dans le cadre du plan de relance, **d'ouvrir des crédits pour le secteur forestier** afin de permettre le renouvellement et la diversification des forêts, de renforcer leur résilience et d'accroître leur rôle de puits de carbone. Ce fonds pour le renouvellement et l'adaptation de la forêt au changement climatique est doté de 150 millions d'euros. Mais, aujourd'hui, au vu des premiers besoins exprimés sur le plan national, on peut se demander si les moyens annoncés vont pouvoir répondre à la nécessité, voire à l'obligation, de renouveler des surfaces importantes de nos forêts et plus particulièrement de nos sapinières de moyenne altitude pour les adapter au changement climatique. ●

René Roustide, Fransylva 43

- (1) Le curvident est un insecte coléoptère de la famille des scolytes. L'adulte a une longueur de 2,5 à 3 mm. La femelle se différencie du mâle par une brosse de poils jaunâtres sur le front et par des dents moins prononcées à l'extrémité des élytres.
- (2) Louis-Michel Nageleisen, Département de la Santé des Forêts, article de Revue Forestière. Française LXX-6-2018.
- (3) L'ANATEF est une association nationale de professionnels qui agit pour la cohésion, la représentation et la promotion de la profession de gestionnaire forestier indépendant (GFI). Virginie Monatte de La Chaise-Dieu assure la Présidence de cette association.

Disparition de Georges Basson, ancien Président du CETEF 43

Georges Basson nous a quittés à l'âge de 86 ans après une longue maladie le 6 novembre 2020. Il s'était passionné pour la forêt et son esprit curieux l'a incité à apprendre et pratiquer la gestion forestière. Membre de longue date du CETEF de Haute-Loire, il en est devenu naturellement Président en 1995. Il assurera cette fonction jusqu'en 2006. Tout récemment il assurait encore la vice-présidence et était toujours de bons conseils. Il était également adhérent du syndicat des Forestiers Privés et durant toute la période où il a présidé le CETEF 43, il a participé avec beaucoup de compétence au conseil d'administration du syndicat.

Au sein du CETEF, il s'est investi sur de nombreux dossiers. En particulier il a beaucoup œuvré, avec Clément Delair du Brivadois, mais aussi avec d'autres membres de l'association, au développement du chauffage au bois alimenté par des plaquettes forestières. Grâce à lui notre CETEF de Haute-Loire a été à l'avant-garde sur ce mode de chauffage à une période où il en était à ses débuts, bien avant de connaître son essor et son développement actuel en particulier dans le chauffage des bâtiments communaux du département. Georges Basson avait compris qu'il y avait dans cette utilisation du bois un débouché pour les produits peu valorisables de nos forêts et, avec l'avancée de la technologie qu'il maîtrisait parfaitement, les plaquettes pouvaient être utilisées sans avoir les contraintes de manutention propres à l'usage des bûches.

Il y a quelques années il avait reçu les membres du CETEF sur sa propriété pour leur présenter la gestion de sa forêt. À cette occasion il n'avait pas manqué de présenter sa chaudière à plaquettes de bois dont il était le concepteur. Tous ceux qui l'ont connu garderont le souvenir d'un homme accueillant, chaleureux, disponible, ouvert au dialogue et toujours prêt à rendre service.

Les obsèques de Georges Basson ont eu lieu le 9 novembre, à Saint-Romain-Lachalm où il résidait. Les Présidents et les membres du Conseil d'Administration du Syndicat des Forestiers Privés et du CETEF de Haute-Loire expriment une nouvelle fois leur sympathie et leurs sincères condoléances à M^{me} Basson et à toute sa famille. ●

Henri Battie et René Roustide

• Brève •

La cathédrale Notre-Dame de Paris reconstruite à l'identique

Le 9 juillet dernier, le Président de la République Emmanuel Macron a annoncé que la reconstruction de la **cathédrale Notre-Dame de Paris sera reconstruite à l'identique**. Cette annonce a été faite après une réunion de la Commission Nationale du Patrimoine et de l'Architecture (CNPA). Une décision que l'Interprofession National France Bois Forêt salue et accompagne depuis le terrible incendie du 15 avril 2019. Ainsi France Bois Forêt affirme sa volonté de fournir la ressource en bois nécessaire pour la reconstruction de la flèche et de la charpente dite « la forêt ». La forêt métropolitaine qui couvre 17 millions d'hectares soit 31% du territoire est en mesure de fournir sans difficulté les 2000 m³ pour la reconstruction complète de la charpente. Par ailleurs 2000 m³ c'est l'équivalent de 1500 arbres soit 0,11% du volume total de la récolte. C'est aussi le même volume que celui qui a été nécessaire pour la reconstruction du célèbre navire de La Fayette, l'Hermione.

Pour conclure, les propriétaires forestiers privés et publics et les scieurs ont proposés d'offrir les chênes et la transformation du bois. France Bois Forêt entend coordonner l'initiative en mobilisant des arbres en provenance de toutes les régions françaises. Il est ainsi prévu d'intégrer des « chênes mémoriels » des champs de bataille du XIII^e siècle. Grâce aux nouvelles techniques et innovations développées par la filière et aux savoir-faire des Compagnons et des entreprises, des structures légères en bois et de mise en œuvre rapide, Michel Druilhe, Président de France Bois Forêt estime « qu'il faudra moins d'un an pour reconstruire la charpente de la cathédrale Notre-Dame de Paris ». ●

A. T.



COOPÉRATIVE FORESTIÈRE
SÉCURITÉ FINANCIÈRE - TRANSPARENCE - TECHNICITÉ

Exploitation et commercialisation de tout type de bois
Reboisement et entretien
Document de gestion durable et diagnostics conseils

Agence Allier - Tél : 04 70 46 05 24
Agence Cantal - Tél : 04 71 64 16 57
Agence Puy-de-Dôme - Tél : 04 73 98 71 11

Planter des arbres c'est créer des forêts !



© Droits Réservés

J'ai beaucoup appris en lisant plusieurs ouvrages du biologiste et botaniste François Hallé dont « *Plaidoyer pour l'arbre* ». Après avoir lu l'article qu'il a publié dans le journal « *Le Monde* » daté des 15, 16 et 17 août 2020 « *Ne prenons plus les plantations d'arbres pour des forêts* », il affirme en outre « *qu'en forêt l'être humain n'a qu'un rôle de second plan : il n'en est pas l'auteur mais se contente de l'exploiter pour le bois, le gibier, les plantes médicinales et autres ressources* ». Cette vision ne peut pas satisfaire celles et ceux qui ont cherché à recréer un écosystème forestier à partir de terrain laissé à l'abandon. Mon expérience m'amène à me poser cette question : « **Suis-je un sylviculteur ou un agriculteur ?** »

Il est vrai que la différence peut être tenue car tous deux ont pour activité l'exploitation du sol en vue d'une production végétale. L'histoire de notre pays montre que les « agriculteurs » se sont, dans un premier temps, emparés des terres du « sylviculteur » pour les abandonner ensuite quand ils n'en avaient plus l'usage et que le « sylviculteur » est celui qui répare et qui soigne.

L'histoire du domaine familial, des transformations qu'il a subies au fil des siècles, des investissements que nous avons réalisés tout au long du XX^e siècle, démontrera, je l'espère, que le titre de l'article de François Hallé n'est pas adapté et que la réalité, comme souvent, ne peut faire l'objet d'affirmations simplificatrices.

Ce domaine, situé dans la Montagne Thiernoise, à une altitude moyenne de 700 mètres, avait été acquis par ma famille en 1806. Il était à l'époque constitué de futaies de hêtres et de sapins pectinés pour une superficie de 20 hectares ; ces 20 hectares peuvent être considérés comme une « forêt naturelle » car ils avaient échappé aux défrichements effectués tout au long du Moyen Âge pour faire face à la très forte croissance de la population qui avait besoin de terre pour se nourrir. La partie agricole proprement dite représentait 110 hectares environ ; elle a conservé cet usage jusqu'à la première Guerre mondiale ; 90 hectares de taillis de chênes exploités à l'âge de 20 ans pour l'écorce et le bois de feux complétaient cet ensemble.

Dès la fin de la première Guerre mondiale, on constate un exode massif des populations rurales vers la ville, le domaine familial n'échappe pas à cette évolution et mon grand-père s'attelle à mettre en œuvre la seule solution possible : rendre le sol à sa vocation forestière primitive qui est d'ailleurs sa vocation véritable.

– Comment avons-nous procédé ?

Pour la partie taillis, les choses étaient relativement simples car la présence de sapins pectinés porte-graines a facilité son enrésinement naturel et n'a nécessité que quelques travaux de dépressage.

Pour la partie agricole, soit une bonne centaine d'hectares, il fallait donc recréer un nouvel écosystème forestier à partir de rien en passant par des plantations d'espèces indigènes et exotiques et ce, sans apport « d'intrants provenant de la chimie de synthèse » stigmatisés par François Hallé.

– Quel bilan tirer de cette expérience ?

Nous avons utilisé le système artificiel de la plantation d'arbres car nous n'avions pas d'autres choix à notre disposition. C'est ainsi que mon grand-père Henri Guionin aura tout au long de sa vie planté plus de 120 000 arbres ! Nous ne procédons à aucune coupe à blanc, sauf nécessité absolue, et nous mettons tout en œuvre pour favoriser la régénération naturelle afin de conserver cette « ambiance forestière » que tout sylviculteur s'efforce de maintenir.

Nous sommes maintenant confrontés à un nouveau défi : les espèces qui peuplent la partie « forêt naturelle » de notre domaine sont affaiblies par les conséquences du changement climatique et il est plus que probable qu'elles disparaîtront dans un avenir relativement proche. Nous n'avons à ce jour aucune certitude sur ce qu'il faut faire ou ne pas faire.

– Que dire en conclusion de cette chronique ?

Je souhaite que chaque sylviculteur fasse sienne la dernière phrase de la nouvelle de Jean Giono, *L'homme qui plantait des arbres*, dont le héros Elzéard Bouffier avait recréé une forêt naturelle en plantant plus de dix mille chênes.

« *Mais, quand je fais le compte de tout ce qu'il a fallu de constance dans la grandeur d'âme et d'acharnement dans la générosité pour obtenir ce résultat, je suis pris d'un immense respect pour ce vieux paysan sans culture qui a su mener à bien cette œuvre digne de Dieu* ». ●

Thierry Guionin, Administrateur Fransylva 63

Pour poursuivre sur ce sujet :

- « *Le Monde* » du 15, 16, 17 août 2020, François Hallé, article intitulé « *Ne prenons plus les plantations d'arbres pour des forêts* ».
- « *Les Echos* » du 4 et 5 décembre 2020, page 16 « *OPINION* », article intitulé « *La forêt française, c'est notre chance* », signé de Guillaume Poirtral (Cofondateur de Woodeum) et Michel Druille (Président de France-Bois-Forêt).

• Brèves •

"Sarbacane" un logiciel pour rendre plus efficaces vos mails

En cette période perturbée par la pandémie dûe au coronavirus, le développement des mails permet de conserver et de maintenir les contacts. Mais trop de mails tue les mails ! Ainsi pour rendre plus performant ce mode de communication, **un logiciel baptisé Sarbacane permet de mieux connaître l'impact des mails sur leurs destinataires.** En Haute-Loire, Philippe Beignier, président de Fransylva-43 utilise cette nouvelle technologie pour adapter l'envoi de ses mails aux attentes de ses adhérents. Concrètement ce logiciel permet notamment de savoir qui a regardé ou non les messages qu'il a envoyés et combien de fois a-t-il été ou non consulté. Des informations capitales pour ne pas communiquer dans le vide !



Voyage en Suisse © CETEF 63

Disparition de Bernard Marchand, ancien Président de FOGEFOR Auvergne

C'est avec une grande tristesse que nous avons appris le 20 novembre dernier le décès de **Bernard Marchand des suites du coronavirus à l'âge de 74 ans.**

Bernard Marchand s'est engagé durant de très nombreuses années au sein de la filière forêt-bois en Haute-Loire et était membre du CETEF du Puy-de-Dôme. Il a également présidé le FOGEFOR Auvergne durant de très nombreuses années et ce sont plusieurs centaines de stagiaires qui se souviennent de la qualité de ses accueils en ouverture des journées de formation. Professeur agrégé honoraire Bernard Marchand a enseigné jusqu'à la retraite au Lycée de Brioude. Il avait également été élu au conseil municipal dans sa commune de Chanteuges près de Langeac et auditeur à l'Institut des Hautes Études de Défense Nationale (IHEDN).

En parallèle à ses activités d'enseignant, il était gérant du groupement forestier familial. Il avait pris très à cœur cette mission et à partir de là il s'est beaucoup investi, avec efficacité et rigueur, dans les organismes professionnels forestiers. D'abord dans le syndicat départemental au sein duquel il a été élu membre du Conseil d'Administration en 2007.

Homme de grande culture et toujours très disponible dans ses différentes fonctions, de nombreux forestiers ont eu la chance et le plaisir de le côtoyer, de travailler avec lui et de bénéficier de ses conseils et de ses avis toujours très pertinents. Ses obsèques ont eu lieu à Chanteuges le 25 novembre 2020.

Nous présentons à son épouse Marie-Paule Marchand et à sa famille nos plus sincères condoléances et l'expression de notre profonde sympathie. ●

Dominique Jay et René Roustide

Prix Fibois 2020

Le prix régional de la construction bois Auvergne-Rhône-Alpes, organisé par Fibois Auvergne-Rhône-Alpes avec le soutien de la région, de la DRAAF et de l'ADEME en partenariat avec le Conseil Régional de l'ordre des architectes **a été décerné au Groupe Scolaire et à la salle communale d'Alex (Haute-Savoie).**



© Droits réservés



Ventes de bois AGEFOR : un succès croissant !

Déjà + de 1 000 propriétaires ont optimisé leurs ventes de bois en commercialisant 400 000 m³ de résineux ou feuillus lors des ventes d'avril, septembre et octobre :

- ☑ estimation réalisée par un professionnel indépendant
- ☑ mise en concurrence (jusqu'à 15 offres par coupe)
- ☑ garanties de paiement.

11 professionnels à votre service, indépendants et expérimentés

- ☑ Gestion de forêts de toutes surfaces
- ☑ Ventes de bois par appel d'offres
- ☑ Reboisements, travaux forestiers
- ☑ Plans simples de gestion
- ☑ Conseils et expertises

Maison de la Forêt et du Bois
Mareuilhat 63330 LEMPODES

www.agefor.fr agefor@orange.fr



Comment les forestiers peuvent-ils adapter leur gestion forestière aux changements climatiques

”

C'est à l'initiative des Groupes de progrès (Intercetef) avec l'appui du CNPF qu'une visioconférence s'est tenue le 6 novembre dernier sur le thème des actions à mener pour que la gestion forestière puisse tenir compte à l'avenir des changements climatiques.

La deuxième partie de cette visioconférence avait pour objectif de rappeler que le sylviculteur va se retrouver inévitablement face à des changements globaux qui vont évoluer très vite. « En effet, les changements climatiques vont se solder par une augmentation des accidents et adversités diverses : tempêtes, incendies, dépérissements, pathologies, etc. Les évolutions des températures et de la pluviométrie vont modifier, quant à elles, les stations, de même pour les sols qui vont également connaître de nouvelles transformations, tout comme la

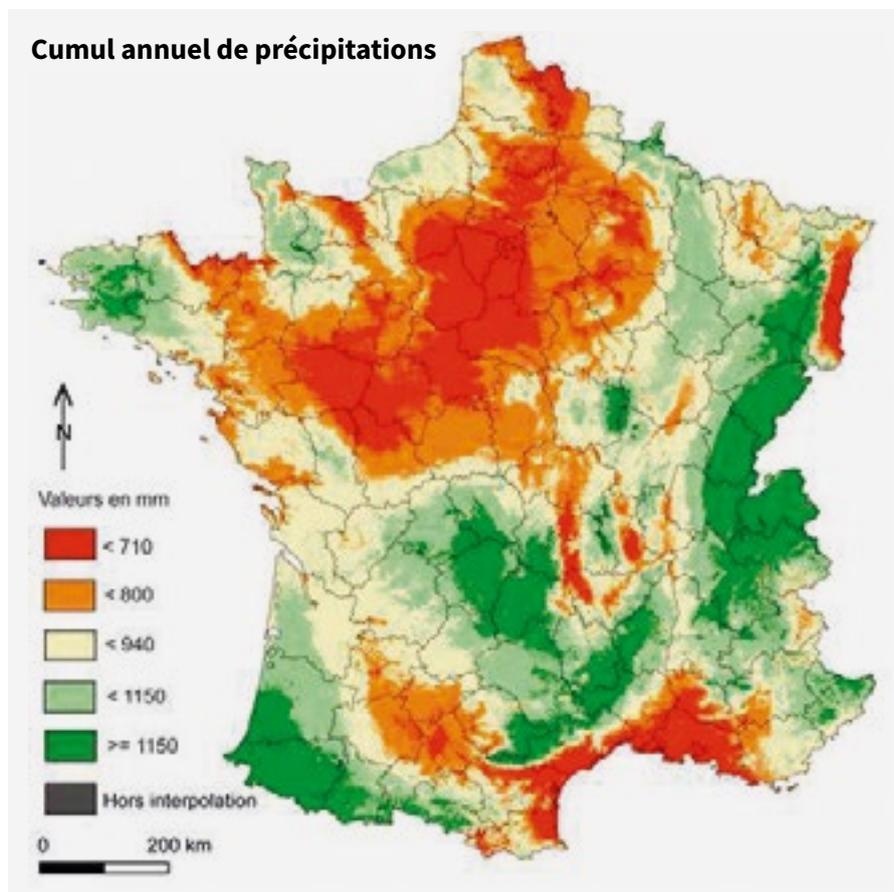
stabilité des peuplements, les ressources en eau, la biodiversité, les essences et les ressources énergétiques. Sans oublier les nouvelles contraintes que cela va provoquer presque instantanément sur les marchés du bois », a énuméré Alexis Ducouso.

Alors quelle nouvelle stratégie le sylviculteur peut-il mettre en place pour intégrer tous ces changements climatiques, environnementaux, économiques et sociaux dans la gestion durable de ses forêts ? L'ingénieur de l'INRAE estime qu'il convient d'abord

Principal intervenant, Alexis Ducouso, ingénieur de recherche à l'INRAE à Bordeaux travaillant sur la gestion et la conservation de la diversité génétique. Son intervention pour traiter de « **L'adaptation des forestiers aux changements climatiques** » a débuté par un rappel sur les changements climatiques annoncés, puis il a poursuivi par les aménagements à réaliser pour s'adapter aux nouvelles conditions, ensuite par l'impact des changements climatiques sur les écosystèmes, pour finir par les changements climatiques sur les espèces et la diversité génétique.

La première partie sur les changements climatiques a donc porté sur les quatre scénarios envisagés selon les experts du GIEC* (voir p. 13 le schéma montrant l'effet de serre et la carte des différentes France selon les 4 scénarios des climatologues du GIEC et aussi celle du cumul des précipitations). Cet ensemble de données qui explicite clairement les conséquences importantes sur la situation du territoire national peut se résumer à ce commentaire d'Alexis Ducouso :

« **la seule certitude que l'on ait actuellement c'est l'incertitude !** ».



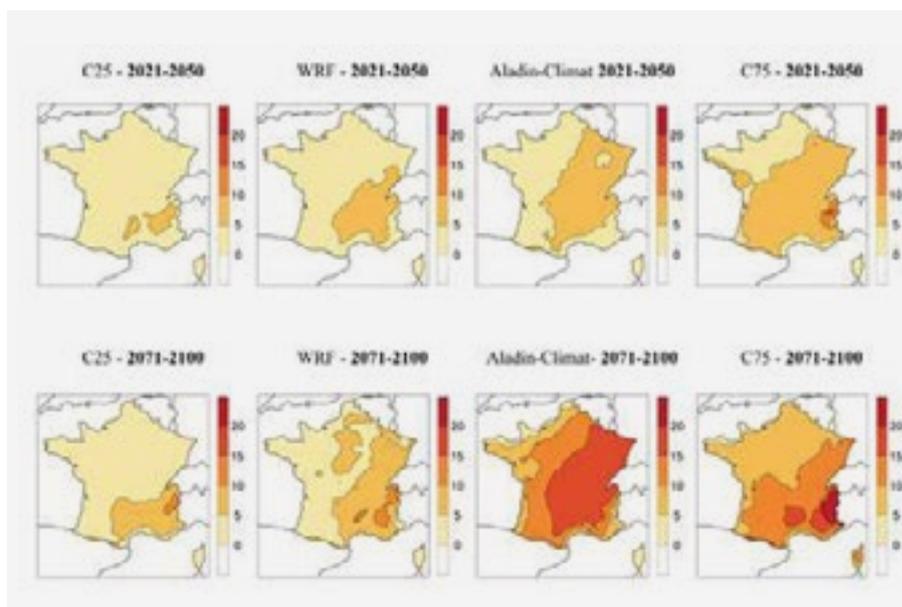


de travailler sur les aménagements. Concrètement il place en tête les cloisonnements : « C'est la première chose à faire, affirme-t-il, car les cloisonnements d'exploitation vont permettre de pouvoir régler de nombreux problèmes. Il va falloir effectivement se rendre plus régulièrement et de manière plus complète dans les parcelles boisées pour y vérifier les dépérissements éventuels mais aussi entreprendre une sylviculture plus dynamique. Cette augmentation de la circulation dans les forêts doit se faire sans abîmer les sols. Il faut donc prévoir au moins 500 mètres de cloisonnements par hectare et pouvoir les entretenir régulièrement. Il faut aussi prévoir des aires de stockages avec un accès en dur pour permettre l'accès à des camions routiers et avec une possibilité de faire demi-tour. Ces voies facilitent l'accès des pompiers en cas d'incendie. En plus, il faut aussi penser à restaurer des mares ou en créer afin d'avoir des stocks d'eau. Tous ces aménagements destinés à faciliter la gestion durable des forêts et à s'adapter aux changements climatiques ne doivent pas faire oublier les actions à mener dans les milieux péri-forestiers : clairières, lisières, biodiversité, etc. »

C'est dire que les peuplements seront directement impactés par les changements climatiques et leurs écosystèmes.

Depuis plusieurs années des études ont montré que plus le nombre d'espèces augmente plus la productivité s'accroît. D'où l'idée face aux changements climatiques d'augmenter le nombre des espèces.

« Plusieurs solutions s'offrent au sylviculteur, poursuit Alexis Ducouso, d'abord en pratiquant le martelage pour faire des éclaircies et des balivages qui ont pour objectif de garder les plus beaux arbres et de faciliter la régénération naturelle ou encore de pratiquer une plantation mélangée qui accroît la diversité des peuplements. Mais attention à ne pas intervenir trop fortement. Il faut y aller petit à petit pour trouver l'équilibre entre les économies d'eau, la stabilité des peuplements et la réduction de la surface foliaire. Ensuite, il ne faut pas sur-réagir par éradication. Il faut se poser les bonnes questions et réfléchir à l'évolution de la forêt. Enfin, des espèces vont continuer à exister et il faut les maintenir, d'autres vont disparaître et des nouvelles espèces vont apparaître ».



Sur ce sujet précisément de la migration des espèces, Alexis Ducouso a insisté sur un autre point qui montre que la vitesse de colonisation n'est pas aussi importante que l'on serait en droit de l'espérer. Lors de la recolonisation post-glaciaire les études ont montré que le bouleau, par exemple, se déplaçait en moyenne de 250 à 2000 mètres par an en Europe de l'Ouest. Pour les autres espèces (noisetiers, ormes, chênes, pins, aulnes, tilleuls, frênes, hêtres), la vitesse de migration était comprise entre 50 et 2000 mètres par an.

Aujourd'hui en France, une étude sur la colonisation du chêne vert dans les forêts dunaire de la côte Atlantique donne une vitesse comprise entre 21,8 mètres et 56,7 mètres par an. « À ce rythme le chêne vert arrivera dans les Hauts-de-France dans 30000 ans ! Il faudrait que les espèces avancent de plusieurs dizaines de kilomètres par an. On est donc très loin de ce qu'il faudrait pour assurer le renouvellement des forêts. La forêt du futur n'arrivera donc pas toute seule. Un climat qui évolue très vite et des espèces qui migrent très lentement nous amènent nécessairement à dire qu'il va falloir passer à une migration assistée », ajoute Alexis Ducouso.

C'est maintenant qu'il convient de parler de diversité génétique.

« C'est-à-dire d'un domaine que les forestiers n'aiment pas particulièrement. Pourtant, comme Monsieur Jourdain, ils sont de bons généticiens sans le savoir », estime Alexis Ducouso. La diversité

génétique désigne la variété des gènes au sein d'une même espèce. Sur ce thème de nombreux sites dont celui du CNPF (www.cnpf.fr) proposent des fiches conseils pour aider les forestiers à faire le bon choix en matière de MFR (Matériaux Forestiers de Reproduction).

« La variabilité génétique mesure la variation des caractéristiques génétiques quantitatives d'un individu, d'une population, d'une métapopulation, d'une espèce ou d'un groupe d'espèces. C'est un des aspects majeurs de la biodiversité, sur la planète comme au sein des écosystèmes et des populations », renchérit Alexis Ducouso. Sait-on que les arbres ont un niveau de diversité génétique très élevé et que le chêne a une diversité génétique 400 fois plus élevée que celle de l'homme ? Ainsi la diversité génétique explique par exemple et pas seulement, la longévité des différentes espèces, tout comme leur taille. Toujours à propos de la diversité génétique, il faut savoir que son évolution peut être provoquée par diverses mutations (ponctuelles, chromosomiques, somatiques et germinales) qui sont plutôt rares.

Dans ce domaine le forestier n'a évidemment aucune action. « Tout ce que l'on peut dire à ce sujet c'est que les conditions du futur seront celles qui feront évoluer la diversité génétique et que par définition ces conditions n'existent pas aujourd'hui. De plus les conditions du futur s'éloignent de plus en plus des conditions d'aujourd'hui. C'est le milieu qui contrôle l'expression des gènes.

L'évolution de la diversité génétique suivra plusieurs processus, par mutation, par sélections naturelles, par dérive génétique, par flux de gènes, etc. », complète Alexis Ducouso qui a terminé son exposé par la migration des pollens.

Transportés par le vent les pollens des arbres peuvent en effet parcourir facilement plus de 100 mètres, voire 200 mètres. Si la migration des pollens par le vent ne pose pas de problème, en revanche celle par les insectes et autres animaux ne va pas de même. En effet, la population globale d'insectes a chuté de 41% au cours des dix dernières années. Ce déclin massif des insectes menace les écosystèmes.

Ainsi les populations de Trichoptères (sorte de papillons de nuit) ont diminuées de 68%, celles des Papillons (- 53%), des Coléoptères (- 49%), des Abeilles (- 46%), des Éphémères et des Libellules (- 37%), des Plécoptères (- 35%) et des Diptères (- 25%). Par ailleurs les animaux qui participent à la dispersion des pollens sont principalement les oiseaux et les rongeurs. Le geai est celui qui est le plus actif. C'est le premier reboiseur européen.

Le geai des chênes transporte chaque année entre 5000 et 10000 glands dont 2500 à 5000 deviendront des plants vivants. Pour les autres animaux

les choses ne se passent pas toujours aussi bien que prévu. Ainsi les animaux dits « nuisibles » (renards, belettes, fouines, hermines, martres et autres passereaux, corbeaux, pies, corneilles, etc.) et les animaux dits « chassables » qui tous contribuent à leur façon à la dispersion des pollens sont de plus en plus menacés.

Pour répondre à ces menaces et adapter la gestion forestière aux changements climatiques, Alexis Ducouso préconise également d'agir de la manière suivante :

- Protéger et restaurer les populations de pollinisateurs, en complexifiant les paysages, en arrêtant les insecticides, en éteignant les éclairages publics, etc.
- Protéger et restaurer les populations de disséminateurs des graines: petits carnivores, passereaux, corbeaux, corneilles, etc.
- Restaurer les continuités écologiques en plantant des bandes boisées ou des haies entre les bois et les forêts, en créant des passages à faune sur ou sous les infrastructures, en luttant contre les collisions avec la faune, en luttant aussi contre le bruit des infrastructures, en reprenant les travaux des trames vertes, etc. ●

Antoine Thibouméry



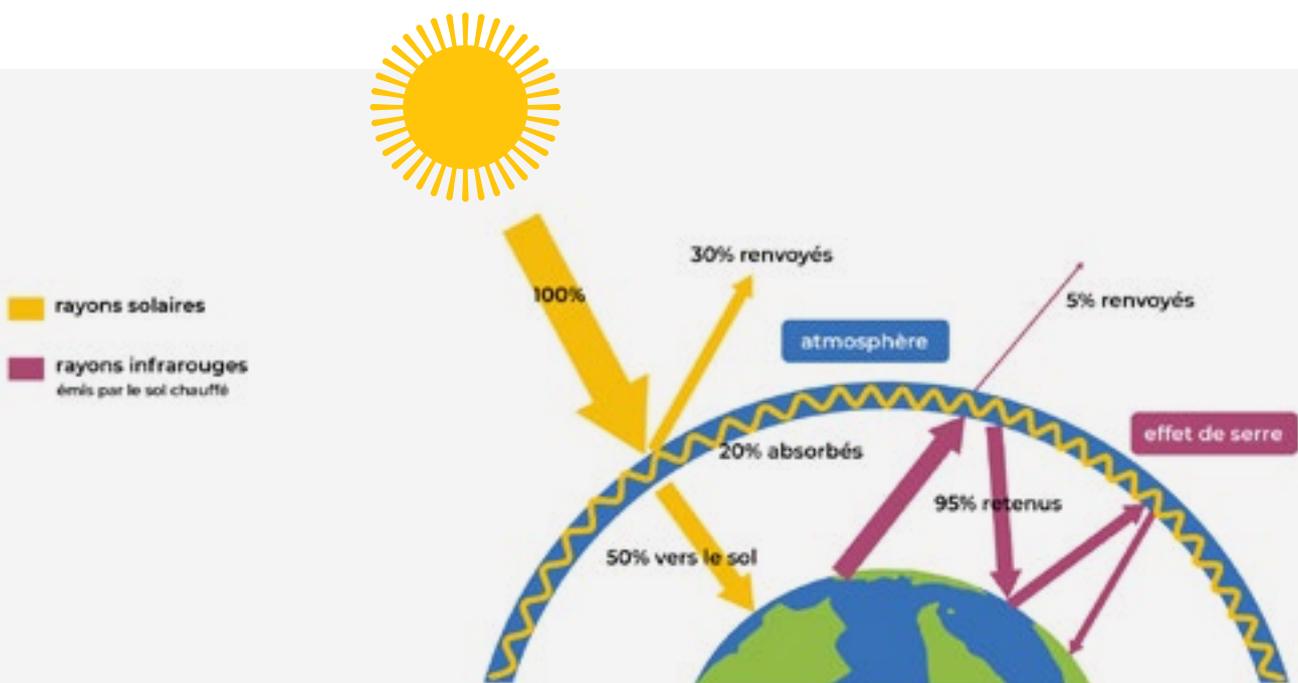
Pour conclure :

« La première chose à faire est d'avoir une très bonne connaissance de sa forêt, termine avec insistance Alexis Ducouso, c'est-à-dire une cartographie, une analyse des sols et de sa Réserve Utile (RU), de son acidité, du régime hydrique, un état des lieux du climat actuel, de l'évapo-transpiration, des espèces à risques, des espèces à moindre risques, de la biodiversité, etc. Bref d'un inventaire le plus complet possible. Car la meilleure assurance contre les changements climatiques, c'est d'agir. Ne rien faire est la pire des solutions ! ».



© Freepik

*GIEC : Groupement Intergouvernemental d'Experts sur le Changement Climatique



Les ventes de résineux au beau fixe

Contrairement aux prévisions les plus pessimistes liées à la crise sanitaire, le marché du bois du deuxième trimestre 2020 fut excellent et l'année 2021 a débuté avec une semblable dynamique.



© Luc Détruy

Les effets des deux confinements ont engendré **une hausse notable de la consommation de bois** : en passant davantage de temps à leur domicile, les Français ont fait émerger de nombreux projets de rénovation, extensions, terrasses, bardages, etc. avec, comme composante majeure, le bois. Cet appétit pour ce matériau renouvelable a d'ailleurs été observé dans de nombreux pays et notamment aux États-Unis où le prix des sciages résineux a été multiplié par 2,5 entre septembre 2019 et septembre 2020 (source: *Forêts de France, Bernard Rérat*). Cette demande conséquente s'est ainsi traduite par une hausse des prix pour tous les résineux lors des ventes d'Experts Forestiers de France-AURA du second semestre 2020 et du 1^{er} trimestre 2021.

– Un grand gagnant, le douglas

Le douglas est sans conteste le grand gagnant de cette nouvelle dynamique, La revue « *Le Bois International* » titrant même, au sujet de la vente EFF du 29 octobre 2020 : « *Flambée du douglas dans le Massif central* ». Quel que soit le volume moyen, les prix ont très nettement progressé : il n'est pas rare désormais de dépasser les 80 euros/m³ réel sous écorce, voire les 90, voire davantage : lors de la dernière vente EFF du 26 février 2021, plusieurs coupes ont même dépassé la barre symbolique des 100 euros/m³ ! Certaines coupes ont même reçu jusqu'à 18 soumissions...

La bonne nouvelle provient notamment des gros bois de douglas, **puisqu'ils**

bénéficient pleinement de cette embellie, lorsqu'ils sont de belle qualité. Les volumes de commandes sont tels que certains scieurs auvergnats affirment n'avoir jamais connu pareille demande et sont contraints d'annoncer des délais de livraison à juillet voire septembre.

Face à cet emballement de la demande lors de la vente d'une coupe, la prudence à observer est de mise, si l'on n'a pas affaire à un interlocuteur avec lequel est instauré un partenariat durable : ne pas se laisser tenter par la première offre venue, comparer, s'assurer que les paiements sont garantis.

La France possédant la première ressource de douglas en Europe, celle-ci n'est cependant pas inépuisable : des éclaircies au-delà de 50 ans, la recherche de la régénération naturelle, une démarche d'irrégularisation peuvent contribuer à pérenniser les peuplements, notamment lorsque les parcelles sont d'une taille suffisante pour appliquer une véritable sylviculture.

– L'embellie profite aussi aux sapin et épicéa

À une échelle moindre, les sapins et épicéas tirent également profit de cette nouvelle situation : les scieries allemandes, autrichiennes et scandinaves préfèrent en effet exporter leurs sciages vers les États-Unis et s'intéressent moins à l'Hexagone, laissant le champ libre aux scieurs français qui peuvent ainsi réviser leurs tarifs à la hausse. En revanche, l'avenir incertain

de l'usine de pâte à papier de Tarascon (Bouches-du-Rhône), qui consomme près de 1,5 million de m³ de billons chaque année, risque de compromettre l'utilisation des sous-produits de faible diamètre ou piètre qualité.

– Des ventes se font désormais sur internet

Depuis le printemps 2020, **les ventes par appel d'offres EFF se déroulent sur un site internet dédié**, accessible aux acheteurs et aux propriétaires, qui peuvent ainsi suivre en direct le déroulement de la vente. Les propriétaires-vendeurs ont largement salué la simplicité, la transparence et l'efficacité de cette technologie 2.0 qui contribue à optimiser la commercialisation des coupes de bois. ●

Luc Détruy, gestionnaire forestier



En 2021, 4 autres ventes seront organisées en région Auvergne-Rhône-Alpes (AURA) :

- **25 juin et 29 octobre** : départements 03, 42, 63 et limitrophes
- **3 juin** : départements 07, 26, 42, 43
- **1^{er} juillet** : départements 38, 73, 74

Cap sur les petites propriétés forestières privées pour PEFC Auvergne-Rhône-Alpes

”
La certification des petites forêts gagne du terrain. Depuis quelques années, de petits propriétaires forestiers franchissent en effet le pas et font certifier leurs forêts. Ce qui jusqu'à présent était plutôt du fait des grandes propriétés forestières devient de plus en plus fréquent chez les petits propriétaires de moins de 5 hectares.



© Antoine Thibouméry

C'est ce que confirme **Carolina Guillaume**, ingénieur forestier, Déléguée régionale de PEFC Auvergne-Rhône-Alpes qui vient de rejoindre en août dernier cet organisme spécialisé dans la valorisation des forêts et dans le respect d'une gestion durable.

Quelques chiffres pour mieux cerner cette tendance. Aujourd'hui sur les **4 500 propriétaires forestiers qui ont certifié leurs forêts auprès de PEFC Auvergne-Rhône-Alpes**, 76% sont des propriétés privées. En outre, les propriétés privées de moins de 4 hectares représentent, 26% et celles de moins de 10 hectares, 50%. Des chiffres tout à fait cohérents avec le morcellement qui caractérise les propriétés forestières privées françaises.

Rappelons que c'est en juin 2016 que les deux associations PEFC Auvergne et PEFC Rhône-Alpes ont fusionné et que le nouveau président qui a succédé à Bruno de Quinsonas-Oudinot, Daniel d'Hérouville, a pris ses fonctions en octobre 2019. Sylviculteur dans le département de la Loire, il est aussi adhérent de Fransylva.

Rien d'étonnant que la stratégie de PEFC Auvergne-Rhône-Alpes soit dans le droit fil de celle de sa maison-mère, PEFC France qui annonce la couleur en se déclarant « **Gardien de l'équilibre forestier** ». De son côté PEFC Auvergne-Rhône-Alpes redouble d'effort en direction des petits propriétaires. Cette stratégie s'accompagne d'un durcissement des conditions à respecter pour l'obtention d'une certification. C'est le prix à payer pour accroître le capital confiance. D'ailleurs 3 collègues réunissant, « des représentants des producteurs », « des transformateurs » et « des usagers de la forêt » ont été constitués et sont régulièrement consultés pour donner leur avis et ainsi permettre à PEFC Auvergne-Rhône-Alpes de mieux répondre aux attentes des uns et des autres.

Par ailleurs au niveau national, tous les 5 ans, le standard forestier ou cahier des charges de PEFC fait l'objet d'une révision. C'est cette année que cette opération est programmée. Parions qu'elle tiendra compte des conditions nouvelles liées aux changements climatiques et aux renforcements des règles d'engagement, mais aussi du juste équilibre à trouver entre exigences économiques, contraintes environnementales et attentes sociétales. ●

Antoine Thibouméry

Bio express de Carolina Guillaume

Précédemment chargée pendant 2 ans d'animation au sein du CRPF Auvergne-Rhône-Alpes dans le département de l'Allier, Carolina Guillaume (29 ans) connaît bien les différentes caractéristiques de la filière forêt-bois de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Originaire du Brésil où elle a obtenu en 2015 son diplôme d'ingénieur forestier à Brasília, suite à son baccalauréat et 5 ans d'études, elle a côtoyé au travers du programme ERASMUS aux Pays-Bas les problématiques de l'horticulture et de la gestion des entreprises à vocation européenne. En outre, à l'occasion d'un stage de 3 mois en 2014, en Suède, elle a confronté ses connaissances à la gestion durable d'une forêt privée de 5 000 hectares ! Sans oublier un retour au Brésil et au Mexique toujours dans le cadre de ses études forestières. Carolina Guillaume est en charge de l'Antenne Auvergne, alors que l'Antenne Rhône-Alpes est sous la responsabilité d'Émeric Bigot, Délégué adjoint.

• Brève •

Conseiller Forêt au cabinet de Bérangère Abba

Pierre-Edouard Guillain a fait son entrée en fin 2020 au cabinet de Bérangère Abba, secrétaire d'État auprès de la ministre de la Transition écologique chargée de la Biodiversité. Conseiller écosystèmes terrestres, chasse et forêt, Pierre-Edouard Guillain est diplômé de l'École Nationale du Génie Rural, des Eaux et des Forêts (Ingénieur de l'ENGREF). ●



© Droits Réservés

Les forêts privées au centre des activités du Parc naturel régional Livradois-Forez

Quelle vision forestière le Parc naturel régional Livradois-Forez a-t-il à l'égard des forêts privées qui couvrent plus de 55 % de son territoire ?

L'arrivée le 1^{er} août dernier de Morgane Malard, au poste de chargée de mission « forêt-filière bois », est l'occasion de rappeler les différentes missions portées par le Parc dans ce domaine.

«Le Parc naturel régional Livradois-Forez, c'est plus de 190 000 hectares de surfaces boisées détenues pour 89% par des propriétaires privés, mais aussi 900 emplois directs qui sont non délocalisables dépendant de la filière forêt-bois et qui se répartissent entre les trois départements du Puy-de-Dôme, de la Haute-Loire et aussi pour une part de la Loire», résume Morgane Malard qui insiste sur le fait que son rôle d'animation est un emploi à plein temps.

Contrairement à ce qui est souvent compris, le Parc n'a pas pour objectif de mettre sous cloche les forêts de son territoire.

«Nous nous attachons depuis la création du Parc naturel régional à rappeler la multifonctionnalité de la forêt et de mettre en œuvre des actions qui respectent l'équilibre entre la production de bois, le respect de l'environnement et la protection de la biodiversité», poursuit Morgane Malard qui enchaîne en énumérant les 5 axes qui constituent la politique forestière du Parc :

- 1 - Améliorer la valorisation des produits forestiers,
- 2 - Favoriser l'emploi dans la filière forêt-bois,
- 3 - Promouvoir la gestion durable des forêts,
- 4 - Favoriser la biodiversité et la diversité en essences,
- 5 - Conserver la qualité et la richesse des paysages et des milieux.



© Antoine Thibouméry

En d'autres termes, tous ces points conduisent le Parc naturel régional Livradois-Forez à mener des actions multiples en relation avec les acteurs présents sur son territoire. Ainsi, les 3 associations de propriétaires forestiers privés* qui regroupent plusieurs centaines de membres sont associées aux projets de mise en valeur de leurs forêts. De même le Parc s'attache à promouvoir et faciliter l'emploi dans la filière, en lien avec les différents acteurs du territoire. Par ailleurs, pour les propriétaires forestiers privés, des aides sont disponibles depuis 2 ans au titre de Sylv'ACCTES.

D'ores et déjà plus de 150 000 euros ont été distribués et il reste encore des financements pour ceux qui souhaitent pratiquer une gestion durable de leurs peuplements tout en tenant compte des problématiques liées à la biodiversité et aux changements climatiques.

En outre, avec le SylvoTrophée, le Parc met à l'honneur les propriétaires forestiers qui pratiquent une gestion multifonctionnelle. Enfin, avec les architectes, il souhaite favoriser les constructions en bois et aussi l'utilisation de bois locaux.

«C'est dire que le Parc naturel régional Livradois-Forez a pour ambition de faciliter le développement et la gestion durable de ses forêts», affirme cet ingénieur de l'École Nationale du Génie Rural des Eaux et des Forêts (ENGREF) qui avant de rejoindre le Parc a passé plus de 6 ans comme Déléguée Régionale à PEFC Auvergne-Rhône-Alpes. ●

Antoine Thibouméry

* Association des Propriétaires Forestiers du Livradois, Association des Propriétaires Forestiers des Vallées de l'Ance et de la Dore et le Groupement des Sylviculteurs de la Montagne Thiernoise.



Quand les écrivains parlent de la forêt

© Droits Réservés

Anton Tchekhov (1860 - 1904)

Tout en poursuivant ses études de médecine commencées en 1879, Anton Tchekhov publie en 1884 son premier recueil «*Contes de Melpomène*», puis un second en 1886 «*Récits bariolés*», la pièce de théâtre «*Ivanov*» (1887) et la nouvelle «*La Steppe*» (1888), le font connaître du public.

Souffrant de la tuberculose Anton Tchekhov s'installe à Yalta en 1889 sur les conseils de ses médecins. Dans les dernières années de sa vie, il se consacrera à l'écriture de nouvelles et de trois grandes pièces «*Oncle Vania*» (1897), «*Les Trois sœurs*» (1901), «*La Cerisaie*» (1904).

Dans ses nouvelles comme dans son théâtre, sans intrigue et sans action, Anton Tchekhov ressasse les mêmes thèmes : désillusion, résignation, grisaille, incommunicabilité, destin inachevé.

«*C'est toujours l'histoire de ce qui finit et je ne suis pas sûr que le véritable thème de toute cette œuvre ne soit pas l'être de la mort plutôt que la mort êtres*» (Renaud Matignon dans la préface du théâtre complet de Tchekhov paru chez Folio classique).

Dans deux de ses pièces «*Le Sauvage*» (1889) et «*Oncle Vania*» (1897) les mêmes mots sont prononcés par les personnages de Krouchtchev dans «*Le Sauvage*» et Astrov dans «*Oncle Vania*». Ces deux personnages ressemblent à Tchekhov. Ils ont fait des études de médecine, ils ont parcouru la campagne russe, ils aiment les arbres et la forêt et ils sont effarés par leur disparition.



© onthisday.com

Oncle Vania - Acte I

Astrov

– «*Tu peux te chauffer avec de la tourbe et construire des granges en pierre. Enfin, soit ; j'admets qu'on abatte des arbres quand c'est nécessaire, mais pourquoi des forêts entières ? Les forêts russes gémissent sous les coups de hache, des millions d'arbres sont perdus, les bêtes et les oiseaux fuient leurs refuges.*

Les rivières baissent et se dessèchent, tout cela parce que l'homme paresseux n'a pas le courage de se baisser pour ramasser le combustible qu'il a sous le nez. Il faut être un barbare insensé pour brûler toute cette beauté dans un poêle, pour anéantir ce que nous sommes incapables de créer. L'homme a été doué d'intelligence et de force créatrice pour augmenter son patrimoine, mais jusqu'à présent, qu'a-t-il créé ? Il n'a fait que détruire. Il y a de moins en moins de forêts, les cours d'eau tarissent, le gibier disparaît, le climat durcit, et tous les jours la terre s'appauvrit et s'enlaidit. (A Voïnitzki :) Tu me regardes ironiquement, tout ce que je te dis te paraît peu sérieux... et peut-être... En effet, dis-je des choses bizarres, mais quand je passe devant les forêts paysannes que j'ai sauvées de la hache, ou quand j'entends bruire le jeune bois que j'ai planté de mes propres mains, je sens que le climat est un peu en mon pouvoir, et que si, dans mille ans, l'homme est plus heureux, eh bien, j'y serai pour quelque chose.

Quand je plante un petit bouleau et que plus tard je le vois reverdir et s'incliner sous la brise, je suis rempli de fierté, et je crois...».



© Droits Réservés

Le Sauvage - Acte IV Khrouchtchev

– « Non, c'est une carte des forêts de notre district. C'est moi qui l'ai établie. (Un temps.) La couleur verte désigne les endroits où, du temps de nos grands-pères, il y avait encore des forêts ; le vert clair, les endroits déboisés depuis vingt-cinq ans. »

Oncle Vania - Acte III Astrov

– « Maintenant, veuillez regarder. Voici notre district tel qu'il était il y a cinquante ans. Le vert foncé et le vert clair, ce sont les forêts ; elles occupaient

jadis la moitié de la surface. Là où le vert est strié de rouge, on rencontrait des élans et des chevreuils...

Voyons maintenant plus bas : c'est notre district tel qu'il était il y a vingt-cinq ans. Les forêts n'occupent plus que le tiers de la superficie. Les chevreuils ont disparu, mais il y a encore des élans. Passons à la troisième partie : ceci représente le district de nos jours. Encore un peu de vert, mais par petites taches ; plus d'élans, plus de cygnes, plus de coqs de bruyère...

En somme, nous avons ici le tableau d'une déchéance progressive et indubitable, qui n'a plus que dix ou quinze ans devant elle pour devenir totale. Vous me direz que c'est l'influence de la civilisation, que les anciennes formes de vie doivent fatalement faire place à des formes nouvelles.

Oui, je serais d'accord, si on remplaçait ces forêts par des chaussées, des voies ferrées, si l'on voyait surgir des usines,

des fabriques, des écoles, alors oui, le peuple irait mieux, il serait plus riche, plus intelligent. Mais voilà, rien de semblable ! Rien de changé dans ce district. Toujours les mêmes marais, des nuées de moustiques, pas plus de routes, et la misère, la fièvre typhoïde, la diphtérie et des incendies... La lutte pour la vie, au-delà des forces humaines, voilà la raison.

Cette dégradation, c'est l'effet de l'inertie, de l'ignorance, de l'absence totale de compréhension ; pour sauver ce qui lui reste de vie, pour sauvegarder ses enfants, l'homme affamé, malade, transi de froid, s'accroche instinctivement à tout ce qui peut apaiser sa faim, à tout ce qui peut le réchauffer, et il détruit tout autour de lui, sans penser au lendemain.

On a presque tout détruit, mais qu'a-t-on créé de nouveau ? » ●

Thierry Guionin,
administrateur Fransylva 63

La bibliothèque du forestier

Les Révoltes du ciel

Une histoire du changement climatique
XV^e-XX^e siècle

Jean-Baptiste Fressoz et Fabien Locher
UH Seuil, 320 pages, 24 euros



© Droits Réservés

De tout temps, les peuples se sont inquiétés du changement climatique. Depuis l'aube de l'époque moderne jusqu'au milieu du XX^e siècle, les sociétés occidentales ont en effet débattu du changement climatique, de ses causes et des effets sur les équilibres écologiques, sociaux, politiques, etc. Certes on ne se préoccupait pas alors ni de CO₂, ni d'effet de serre, mais on pensait par contre que couper les forêts modifierait les pluies, les températures, les saisons.

Cette enquête montre très concrètement que la transformation du climat fut au cœur des débats qui ont contribué à l'émergence de la plupart des concepts-clés des politiques et des sciences environnementales contemporaines.

Tous ces travaux et thèses sur le changement climatique qui sont ici présentés largement permettent de découvrir que depuis plus de deux siècles les forêts sont nécessaires au fonctionnement de la vie terrestre.

Par la force des arbres

Edouard Cortès

Aux Éditions des Équateurs, 173 pages, 18 euros



© Droits Réservés

Après un coup de tonnerre du destin, Edouard Cortès choisit de se réfugier au sommet d'un chêne, de prendre de la hauteur sur sa vie et notre époque effrénée. À presque quarante ans, il embrasse femme et enfants, supprime ses comptes sur les réseaux sociaux et s'enfonce dans une forêt du Périgord pour un voyage immobile. Là, dans une cabane construite de ses mains, il accomplit son rêve d'enfant : s'enforester, rompre avec ses chaînes, se transformer avec le chêne, boire à la sève des rameaux.

Ce printemps en altitude et dans le silence des bois offre une lecture de la nature qui ne se trouve dans aucun guide ou encyclopédie. Le chêne si calme abrite un cabinet de curiosités et accorde pendant trois mois à l'homme perché une rêverie sous les houppiers et les étoiles. Il faut savoir parfois contempler une colonie de fourmis savourant le miellat, écouter un geai ou un couple de mésanges bleues, observer à la loupe des champignons et des lichens pour comprendre le tragique et la poésie de notre humanité.

Afin de renouer avec l'enchantement et la clarté, l'homme-arbre doit couper certaines branches, s'alléger et se laisser traverser par la vie sauvage avec le stoïcisme du chêne.



© Antoine Thibouméry

Comment le CDR de la Maison de la Forêt et du Bois participe à la promotion de la filière forêt-bois

La crise sanitaire liée à la pandémie **”** du Coronavirus qui depuis plus d'un an touche tous les secteurs de l'économie, du social et de l'environnement n'a pas épargné le Centre de ressources de la Maison de la Forêt et du Bois, implanté à Lempdes (63).

Pascale Motot, sa directrice, a mis en place un nouveau mode de fonctionnement pour répondre aux attentes des propriétaires forestiers et autres utilisateurs des services de ce Centre de documentation spécialisé dans la diffusion des savoirs de la filière forêt-bois.

Concrètement, le Centre de ressources est accessible en ligne soit via le site internet www.maison-foret-bois.fr, soit via sa base de données documentaires cdr-mfb.alexandrie7.net. Il est ainsi possible de passer ses commandes d'ouvrages et de documents à distance. Ensuite, il suffit de venir récupérer sa commande sur rendez-vous. Ces ouvrages peuvent être achetés ou empruntés selon vos besoins.

Avant la crise sanitaire, le Centre de ressources accueillait une quinzaine de personnes par semaine. Aujourd'hui ce chiffre est divisé par trois. Les expositions au sein même du Centre de ressources, sur des thèmes tel que « **Au pied de mon arbre** » permettent habituellement de recevoir du grand public ainsi que des classes entières de plus petits, dans le but de leur faire découvrir les mille et une facettes de nos forêts et le fonctionnement des arbres.

Ces accueils de groupes sont beaucoup plus difficiles à organiser compte-tenu des contraintes sanitaires actuelles. « *La jauge limitée à 13 personnes, animatrice comprise, nous conduit à faire dans la*

même journée la même présentation à autant de petits groupes que nécessaire. C'est dire que nous nous adaptons aux conditions du moment et que nous poursuivons nos actions quoi qu'il en coûte ! », confie Pascale Motot

Il en est de même pour les présentations faites dans les établissements scolaires auprès des collégiens et/ou des lycéens. Pour cette mission de promotion des métiers de la filière forêt-bois, Pascale Motot, qui est mandatée par l'interprofession Fibois Auvergne-Rhône-Alpes, doit respecter les règles et barrières sanitaires différentes mises en place par chaque établissement. Cela exige de nouvelles formes d'enseignement : il faut repenser chaque intervention.

Mais ce travail est plus que jamais nécessaire pour faciliter le recrutement de nos établissements de formation et plus tard de nos entreprises. Il est important de noter que ces formations n'ont plus rien de commun avec celles des bûcherons, des scieurs et des constructeurs bois d'hier... ●

Antoine Thibouméry

Pour consulter le fonds documentaire : cdr-mfb.alexandrie7.net ou envoyez un mail à centrederesources@maison-foret-bois.fr

Pour plus d'information sur les métiers de la forêt et du bois : www.metiers-foret-bois.org



34 agences dans 4 départements
et 24h/24 et 7j/7 sur internet
N°Vert 0 800 801 803
APPEL GRATUIT DE LA FORÊT ET DU BOIS

FIBOIS
AUVERGNE - RHÔNE - ALPES

Propriétaires forestiers :
interrogez-nous sur votre projet
d'achat de regroupement ou
de reboisement de parcelles.

Crédit Mutuel
Massif Central
Construire chaque jour
la banque qui va avec la vie.

f t g+ cmmc.fr

Caisse Régionale du Crédit Mutuel Massif Central, société coopérative de crédit à capital variable et de courtages d'assurances (affiliée au Crédit Mutuel Arkéa, n°ORIAS : 07 025 585) 61, rue Blatin - 63012 Clermont-Ferrand cedex 1 - SIREN 318 773 439 RCS Clermont-Ferrand.

Vu dans la presse nationale

Déforestation

« **Les fronts de la déforestation se multiplient** » (*Le Monde* 14/01/2021)

- 43 millions d'hectares déforestés entre 2004 et 2017 dans 24 sites, soit 80 % de la surface de la France Métropolitaine.
- L'Amérique Latine, Madagascar, Sumatra et Bornéo pour l'Asie du Sud Est figurent parmi les zones les plus affectées.
- L'agriculture reste le moteur essentiel de l'avancée des terres défrichées qu'elle soit commerciale (déforestation importée) ou liée à la pression démographique.

Incendies de forêt

« **Les incendies de forêt polluent de moins en moins la planète** » (*Les Echos* 15/12/2020)

- En dépit des apparences, le nombre de feux de forêt a reculé en 2020 comme les années précédentes.
- Les rejets de CO₂ dans l'atmosphère ont reculé : 1 690 mégatonnes en 2020,
- 1 870 mégatonnes en 2019, 3 000 mégatonnes par an dans les années 2000.
- Le régions les plus touchées ne sont plus les mêmes en 2020 avec les incendies de l'Ouest des États-Unis, de l'Australie et des zones du cercle arctique.

Construction en bois

« **Le Grand Palais s'installe au Champ de Mars** » (*Les Echos* 13/01/2021)

Pendant les travaux de rénovation du Grand Palais, soit jusqu'en 2024, un bâtiment provisoire totalement en bois accueillera les événements organisés auparavant au Grand Palais. Ses caractéristiques : un bâtiment en forme de croix composé de 44 arceaux en bois d'une hauteur de 20 mètres pour une surface au sol de 10 000 m².

« **ICADE accélère dans la construction Bas Carbone** » (*Les Echos* 3/02/2021)

ICADE, filiale de la Caisse des Dépôts et du Crédit Agricole, est un groupe immobilier qui construit des bureaux, des logements et des établissements de santé qui a émis, en 2020, 210 000 tonnes d'équivalent CO₂ liés à la construction desdits bâtiments. Afin de

diminuer son empreinte carbone, ICADE décide de créer la société « Urbain des Bois » spécialisée dans la construction de bâtiments citadins en bois avec un objectif de chiffre d'affaires de 100 millions d'euros à l'horizon 2025.

« **LIGNOROC, un béton de bois à bilan carbone négatif** » (*Les Echos* 16/02/2021)

Créée en 2006, la société « Construction composites bois » a mis au point un béton de bois baptisé « LIGNOROC » à partir de granulats ligneux (bois de trituration) qui remplacent le sable et les graviers. Comme le béton traditionnel il est de couleur grise mais présente le double avantage d'être trois fois plus léger et de ne nécessiter aucune isolation complémentaire. Il est déjà agréé pour les constructions R+1, en cours d'homologation pour du R+3 en murs pleins et du R+7 en panneaux de façade.

Reforestation

« **L'art subtil de la reforestation** » (*Les Echos week-end* 22/01/2021)

Pour lutter contre le réchauffement climatique beaucoup d'États ou d'entreprises se sont lancés dans de spectaculaires opérations de plantations d'arbres, plus faciles et moins chères qu'un solide plan de réduction des émissions de carbone.

Après avoir passé en revue plusieurs méga programmes étatiques dont les taux de réussite demeurent très faibles, l'auteur de cet article conclut en écrivant que bien plus que la reforestation, toujours aléatoire, dont l'impact n'est pas immédiat, la meilleure façon de contribuer à la séquestration du carbone c'est... d'éviter la déforestation. Il cite pourtant plusieurs projets, plus modestes, de l'Oréal et de la Poste qui ont été efficaces car adaptés aux problèmes posés.

L'enjeu aujourd'hui est donc de ramener le rôle de la reforestation dans la lutte contre le réchauffement climatique à sa juste place. Comme le précise César Dugast, consultant chez Carbone 4 : « Planter un arbre ne peut être vu comme une émission à l'envers ». ●

Revue de presse proposée par **Thierry Guionin**, Fransylva 63

CONTACTEZ-NOUS :

FRANSYLVA 03 Syndicat des Propriétaires Forestiers de l'Allier

17, rue de Paris
03000 MOULINS

Tél. 04 70 35 08 92

Fax 04 70 46 32 79

Mail : allier@fransylva.fr

Permanence téléphonique du lundi
au vendredi de 9 h à 12 h
et de 14 h à 17 h.

FRANSYLVA 15 Forestiers privés du Cantal

Maison de la Forêt Privée
2, rue Nicéphore Niepce
15000 AURILLAC

Tél. 06 71 86 50 11

Mail : sylviculteurs15@hotmail.com

FRANSYLVA 43 Forestiers Privés de Haute-Loire

5, rue Alphonse Terrasson
43000 LE PUY-EN-VELAY

Tél. 04 71 09 38 86

Mail : sylviculteurs43@hotmail.com

Permanence le jeudi matin de 9 h
à 12 h.

FRANSYLVA 63 Forestiers Privés du Puy-de-Dôme

Maison de la Forêt et du Bois
10, allée des Eaux
et Forêts Marmilhat

63370 LEMPDES

Tél. 04 73 14 83 44

Mail : syndicatforet63@wanadoo.fr

Permanence le lundi et le jeudi
toute la journée de 9 h à 17 h.

Directeur de la publication :
Bruno de Brosse

Rédacteur en chef : Antoine Thibouméry

Ont participé à la rédaction de ce n°18 :
Bruno de Brosse, Christel Nourissier,
Gilles Morel, René Roustide, Henri Battie,
Thierry Guionin, Dominique Jay,
Luc Détruy et Antoine Thibouméry.

Tirage : 3 650 exemplaires

Conception et impression :
Imprimerie Chambrial Cavanat - 63160 Billom



Guillaume Poitrinal reconduit à la tête de la Fondation du Patrimoine

L'ancien patron d'Unibail Rodamco (Centres commerciaux) vient d'être reconduit pour quatre ans à la Présidence de la Fondation du Patrimoine qui œuvre pour la sauvegarde du patrimoine français. Cet HEC de 53 ans a aussi cofondé le promoteur Woodeum et est à la tête de son fonds d'investissement Icamap. ●

• Brève •